



Une ville... à la campagne

Saint-Lin-Laurentides

900, 12^e Avenue, St-Lin-Laurentides
450 439-3130



96001269

Mot du Maire

Bonjour à tous et à toutes,

Bon retour de vacances du temps des Fêtes pour la plupart de vous et j'aimerais offrir à tous les contribuables de la belle ville de Saint-Lin-Laurentides tous nos vœux de Bonne et Heureuse Année 2015. Le conseil se joint à moi pour vous souhaiter la santé et la prospérité.

Nous avons adopté le budget 2015 en décembre dernier et nous avons travaillé très fort pour produire un budget équilibré, afin de ne pas imposer un fardeau supplémentaire aux contribuables de la ville de Saint-Lin-Laurentides. Le conseil municipal est très satisfait du résultat obtenu et les comptes de taxes seront postés bientôt.

Malgré le froid intense que nous avons connu, il est important que vous sortiez dehors jouer et profiter des activités hivernales qui vous sont offertes. La glissade au Pavillon Desjardins située au 960, 9^e Avenue est présentement fonctionnelle pour le plus grand plaisir des enfants. Toutes les patinoires sur le territoire de la ville sont aménagées en fonction des besoins dans chacun des secteurs et nous vous proposons de profiter pleinement des services offerts.

Les calendriers pour l'année 2015 ont été distribués par la poste en décembre dernier. Ceux ou celles qui ne les ont pas reçus, vous pouvez vous les procurer en vous présentant au bureau municipal au 900, 12^e Avenue.

Je suis fier de vous présenter un beau projet qui se réalisera en 2015: Le réaménagement d'un tronçon de la 12^e Avenue entre l'église et la rue Saint-Antoine. Nous désirons embellir et améliorer la circulation devant l'hôtel de ville et permettre ainsi de favoriser les accès aux services à proximité, tout en améliorant la sécurité des piétons vers la Caisse populaire Desjardins, la bibliothèque municipale et vers l'Hôtel de ville.

Patrick Massé, maire
450 439-3130 ext 7219

Nouveau Calendrier 2015

Le nouveau calendrier 2015 vous a été distribué par la poste. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer à de l'hôtel de ville situé au 900, 12^e Avenue.

Règlements concernant le stationnement

Nous tenons à vous rappeler quelques règles concernant le stationnement dans la ville de Saint-Lin-Laurentides, selon le **règlement #370-2011** et ses amendements :



Article 27 : Stationnement d'hiver

Il est interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics entre 23h00 et 7h00 du 1er novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la ville.

Article 43 : Durée de l'infraction

Si une infraction dure plus d'un jour, l'infraction commise à chacune des journées constitue une infraction distincte et les pénalités édictées pour chacune des infractions peuvent être imposées pour chaque jour que dure l'infraction.

Service d'incendie

Chaque année, les appareils de chauffage sont la cause de nombreux incendies. La plupart de ces incendies sont causés par une installation inadéquate ou un manque d'entretien.



L'accumulation de créosote à l'intérieur des cheminées est responsable de nombreux incendies. Cette créosote est un sous produit d'une combustion incomplète. L'humidité du bois ainsi que le manque d'air favorisent la formation de créosote à l'intérieur des tuyaux et de la cheminée. La présence de dépôt de suie ou de créosote de plus de 3mm d'épaisseur sur la paroi intérieure d'une cheminée indique qu'il faut procéder immédiatement à un ramonage, modifier dans certains cas le mode de combustion, et procéder à des inspections plus fréquentes.

Pour éviter un feu de cheminée, ne brûlez que du bois sec, n'allumez pas votre feu avec du papier coloré ou glacé et ne vous servez pas de votre appareil comme un incinérateur à déchets. Faites ramoner votre cheminée une fois par année ou plus selon l'utilisation par un professionnel du chauffage au bois. Ne tentez jamais d'allumer votre feu avec de l'essence, du kérosène ou un allume BBQ. Placez un grillage bien ajusté devant votre foyer afin de protéger le plancher des étincelles. Disposez des cendres chaudes dans un contenant métallique à l'extérieur de la maison pour une période d'au moins 72 heures.

Ronald Bruyère, Directeur intérimaire Service incendie

Jours et heures de collecte

Les collectes seront effectuées telles qu'identifiées dans le calendrier établie par la Ville.

Le jour de l'enlèvement, les bacs de 240 ou 360 litres doivent être déposés en bordure de la rue, d'un côté ou de l'autre de leur entrée privée, **à partir de 17h, le jour précédant la collecte.**



Il est de la responsabilité des citoyens de retirer les bacs en bordure de rues **la même journée prévue pour l'enlèvement** afin de ne pas nuire à l'entretien des rues.

Relais pour la vie 2015... À Saint-Lin-Laurentides!!!

Pour célébrer, rendre hommage et lutte contre le cancer...

Le **recrutement de bénévoles** pour le comité organisateur du relais pour la vie 2015 à Saint Lin Laurentides est toujours en cours. Participer à l'organisation de cet événement est une opportunité de contribuer à la lutte contre la maladie... Nous vous invitons à venir consacrer quelques heures de votre temps à la lutte contre le cancer!

Vous désirez former votre équipe? Il est possible de le faire dès maintenant en ligne au www.relaispourelavie.com ou par téléphone au 450-439-3130, poste 7271.

De plus, le comité organisateur est aussi à la **recherche de survivants du cancer**, afin de participer à l'ouverture de la marche du Relais pour la vie 2015. Pour plus d'information communiquez avec Jessica Colpron au 450-439-3130, poste 7271.

Camp de jour semaine de relâche

Pour une deuxième édition, la ville de Saint-Lin-Laurentides en partenariat avec les productions Méga-Animation feront vivre à vos enfants une semaine extraordinaire (du 2 au 6 mars 2015) sous la thématique vive l'hiver. Les inscriptions débutent lundi 19 janvier 2015 à 8h et ce jusqu'au vendredi 13 février 12h. Vous pourrez imprimer le formulaire d'inscription sur le site de la ville ou en ligne via votre compte utilisateurs LS Sports plus. Nous sommes disponibles du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h ainsi que le vendredi de 8h à 12h pour compléter votre inscription en personne.

Une période d'inscription spéciale est prévue mercredi 21 janvier de 18h30 à 20h30 au département des loisirs. Pour toutes autres questions, vous pouvez contacter le département des loisirs au 450-439-3130 poste 7271/7272 ou par courriel à : a.ruais@saint-lin-laurentides.com.

Camp de jour d'été

Le département des loisirs est à la recherche d'animateur pour le camp de jour d'été 2015 qui se tiendra du jeudi 25 juin au vendredi 14 août 2015. Si vous êtes intéressé(e) s à faire partie de notre équipe dynamique envoyez-nous avant le 28 février 2015 votre curriculum vitae par courriel à l'adresse suivante : a.ruais@saint-lin-laurentides.com.

Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à contacter le département des loisirs au 450-439-3130 poste 7271/7272

Politique nataliste

À la naissance d'un 3^e enfant et plus, une subvention de 1,000 \$ et plus est attribuée aux parents (certaines conditions s'appliquent). De plus, pour les nouveaux propriétaires ayant un ou plusieurs enfants : possibilité de subvention (construction neuve seulement). Pour informations, contactez Stéphanie Chrétien 450-439-3130 poste 7206.



Bibliothèque

Veuillez noter qu'il y aura le «TEMPS D'UN CONTE» pour les tout-petits de 3 à 5 ans, le 10 février prochain à 9h30, à la bibliothèque municipale de Saint-Lin-Laurentides. Veuillez vous inscrire à la bibliothèque au 450-439-2486. C'est gratuit.

